

TRAITE DES ENFANTS — ACTION

La traite des enfants implique le transport des enfants d'un endroit vers un autre dans un but d'exploitation, ce qui signifie souvent le franchissement des frontières à l'intérieur d'un pays, ou entre les pays. Donc, la coordination des divers agents d'application de la loi est essentielle pour combattre cette industrie.

L'ONU a développé des conventions et des protocoles pour accroître cette coopération et d'autres organisations, comme le *South Asian Association of Regional Cooperation*, ont créé des conventions sur la traite, qui répond mieux aux besoins spécifiques de leur région. Trente-sept pays européens ont maintenant des institutions engagés à élaborer des politiques pour lutter contre la traite des personnes.

Approches canadiennes

Le *Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes* a été lancé le 6 juin 2012 à la suite des fortes pressions du député conservateur Joy Smith. Le gouvernement investit 25 millions de dollars sur une période de quatre ans pour créer un groupe de travail sur la traite des personnes et pour aborder les questions liées aux quatre piliers associés aux problèmes de traite des personnes.

1. Prévention de la traite des personnes
2. Protection des victimes
3. Poursuite des trafiquants
4. Travail en partenariats, tant au pays qu'à l'étranger

Diverses agences se sont impliquées et engagées à lutter contre la traite des personnes au Canada. La liste continuera de s'allonger avec une compréhension accrue de la traite des enfants et des meilleures façons de l'éradiquer.

- La GRC a établi le *Centre national de coordination contre la traite de personnes* à la Direction générale à Ottawa et elle est responsable de la sensibilisation, la facilitation des enquêtes et la coordination des initiatives internationales.
- L'agence des services frontaliers du Canada est chargée de fournir de l'information aux étrangers, lorsqu'ils arrivent au Canada.
- L'*Assembly of Manitoba Chiefs* s'est engagé à sensibiliser les communautés des Premières Nations de sa province.
- Les agents d'immigration ont maintenant la capacité de délivrer un permis de séjour temporaire à court terme aux victimes étrangères. Il est à espérer que ces permis inciteront les victimes à demander de l'aide.

Sources

- Sécurité publique Canada, *Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes* (2012, en ligne http://publications.gc.ca/collections/collection_2012/sp-ps/PS4-175-2012-fra.pdf)
- GRC, *Centre national de coordination contre la traite de personnes*, 2010, en ligne : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/ht-tp/index-fra.htm>
- UNICEF Child Trafficking in Europe, online: <www.unicef-irc.org/publications/pdf/ct_in_europe_full.pdf>.
- UNICEF Trafficking for Sexual Exploitation and Other Exploitative Purposes, online: <www.unicef-irc.org/publications/pdf/trafficking_exploitation2011.pdf>.